



Compte rendu du GT ÉCORESPONSABILITÉ du 12 mars 2021

En propos introductifs, L'UNSA et la CGC ont acté la tenue de ce GT en rappelant leur intérêt pour ce sujet. L'écoresponsabilité est un sujet important qui doit devenir récurrent et pour lequel nous souhaitons un fil conducteur pédagogique, constructif et positif. Attention, si les fédérations UNSA et CFE-CGC estiment que ce sujet doit s'inscrire dans le dialogue social, pour autant il ne doit pas empêcher de traiter d'autres sujets importants pour les agents (missions, emplois, vision RH du ministère) !

Ne soyons pas autocentrés Bercy ! Les fédérations UNSA et CFE-CGC demandent de favoriser et d'encourager la mutualisation des initiatives locales qui prouvent que les agents s'approprient le sujet.

L'écoresponsabilité se doit d'être gagnant-gagnant sur plusieurs points, environnementaux certes, mais également économiques et sociaux à destination des agents comme l'illustre à la DGDDI la proposition de don aux agents d'ordinateurs professionnels réformés.

Il faut avoir conscience que nous travaillons le sujet pour des résultats sur le court, moyen et bien sûr long terme.

Les actions d'aujourd'hui sont les résultats de demain.

La SGA a présenté la démarche d'écoresponsabilité qui s'inscrit pleinement dans la demande gouvernementale. Une démarche Bercy vert de co-construction avec les directions du ministère est engagée. Les différents travaux sont présentés lors de ce GT. Pour cela, Il faut appréhender la place de l'environnement dans le dialogue social. Quel investissement ? Quel mode d'organisation sur cette thématique ? Il faudra définir des méthodes de travail. C'est une démarche dans le temps sur un sujet innovant qui amène le ministère à construire des éléments en vue d'élaborer des outils de suivi pertinents afin d'en tirer des bilans.

Pour les fédérations UNSA et CFE-CGC, pour véritablement réussir la démarche écoresponsable, il faut un vrai pilotage du secrétariat général avec des indicateurs mesurables et une méthode de co-construction SG / partenaires sociaux. Le plus important, c'est de partager l'idée politique globale qui doit nécessairement impliquer l'ensemble des acteurs : les agents, les partenaires sociaux, les directions, l'encadrement.... De plus, points constituant des déclinaisons de lois (suppression du chauffage au fioul et la fin plastiques, par exemple), c'est donc se mettre en conformité avec la législation en vigueur.

Certaines mesures socles

- **Mobilité durable** (co-voiturage, borne électrique, forfait de mobilité durable,...) : avec la crise sanitaire, le déploiement du télétravail et l'utilisation des vélos, le retour d'expérience se fait attendre mais sera important. Doit également être pris en compte le maillage des transports en commun, qui diffère selon l'endroit géographique, le réseau de transport des grandes métropoles n'étant pas comparable à celui des petites et moyennes agglomérations.
- **Numérique responsable** : Cette démarche, en cours de lancement, voit d'abord l'analyse des données des différentes directions et services. Elle sera ensuite réalisée de manière plus stratégique en association avec le personnel dans la mesure où cela impacte l'organisation du travail mais aussi les gestes quotidiens au travail.

Présentation d'initiative au sein de directions du ministère

- La DNID (DGFIP) présente un engagement sur l'économie circulaire pour d'avantage réutiliser les biens de l'Etat par d'autres services de l'Etat ou des associations reconnues d'utilité publique (cf le site dons.enchere-domaine.gouv.fr). Avec en perspective, l'élargissement des dons à l'espace public en y associant les collectivités locales.
- La DGDDI présente, dans le cadre du plan de relance (financement de 25 M€ répartis pour moitié sur 2021 et 2022), le « verdissement » de son parc automobile par l'achat de 570 véhicules propres (170 électriques, 150 hybrides rechargeables compacts et 170 hybrides rechargeables routiers) et de 250 bornes de recharge).
- La DGFIP présente le bilan de réduction des gaz à effet de serre (GES), conduite depuis 2013 dans le cadre de l'obligation légale édictée en 2010. En outre, la DGFIP a été désignée pour porter la démarche de BGES (bilan GES) et l'offre de marché public à tout le ministère (Le BGES c'est un plan de transition qui propose une démarche écoresponsable et des axes stratégiques).

Nos fédérations saluent les initiatives de certaines directions tout en sachant qu'il en existe bien d'autres : il faut les faire connaître car il est essentiel de circulariser les bonnes pratiques. Une meilleure communication sur l'écoresponsabilité serait plus que nécessaire.

Pour les fédérations UNSA et CFE-CGC, ce sujet est vaste et dense, mais difficilement structurable. Il faut avoir une méthodologie de travail pertinente, de futurs échanges seront nécessaires pour progresser sur un sujet dont il reste à définir le cadre et le fond des discussions.